



EQUIPE BERNOISE POSTFACH 3097 LIEBEFELD

Dernières instructions

Chers pilotes

Nous avons bien reçu votre inscription au Slalom Automobile Ambri de samedi et dimanche le 10. et 11. Mai 2025 et nous vous en remercions vivement. Afin de garantir un déroulement régulier de la course, nous vous prions de respecter impérativement les dispositions du règlement particulier ainsi que les instructions suivantes.

1. REGLEMENT STANDARD DE LA CSN

Ce dernier est la base de cette manifestation (Annuaire ASS 2025).

2. ORGANISATION

Président du CO	Jürg Gasser	Wimmis	079 3178820
Directeur de course	Silvio Gaffuri	Neuenegg	079 2187992
Adjoint dir. de course	Martin Guggisberg	Riggisberg	079 3446743
Adjoint dir. de course	Roger Feller	Büren a. A.	079 5694313
Chef de piste	Heinz Uhlmann	Thun	079 3347610
Adjoint Chef de piste	Partic Remy	Riggisberg	079 3308515
Secrétariat de course	Linda Stampfli	Bannwil	079 3763220
Secrétariat Ambri	Linda Stampfli	Bannwil	079 3763220
EDV / IT	Christoph Grossenbacher	Kerpen (D)	078 6299837
Chef Parc	Erwin Steiner	St Johann	079 2138653
Commissaires sportifs	T. Bertschi, K. marty, R. Lang		
Commissaires techn	F. Dominques, H. Halbeisen, E. Mazzeo		
Chronométrage/informat	SportsTiming, Hammerer J	Diepoldsau	079 4465575
Jury	Commissaires sportifs		

3. VERIFICATIONS

Contrôle administratif secrétariat
Contrôle technique selon plan détaillé et panneaux sur place

Vendredi le 09. et samedi 10. Mai 2025		
Heure	Série	Catégorie
16h00 à 19h00	tous	Vérifications administratives et techniques facultatives ouvertes à tous les participants

Samedi le 10. Mai 2025		
Heure	Série	Catégorie
06h30 à 07h45	série 1	SS, PSA, N, ISN, R1, A, ISA, R2, R3, IS, H
08h00 à 08h45	série 2	E1, TCR
09h00 à 09h45	série 3	E2-SC, E2-SS, RCC, SSRC
10h00 à 10h45	série 4	LOC 1 und 2
11h00 à 11h45	série 5	LOC 3 und 4
16h30 à 17h00	série 6	Vereinsslalom EB
17h00 à 18h45	Ne partent que dimanche	Vérifications administratives et techniques facultatives



EQUIPE BERNOISE POSTFACH 3097 LIEBEFELD

Dimanche 11. Mai 2025		
Heure	Série	Catégorie
06h30 à 07h45	série 4	Tous les pilotes qui ne participant que dimanche
07h00 à 07h45	série 5	Tous les pilotes qui ne participant que dimanche
07h45 à 08h15	série 1,2,3	Tous les pilotes qui ne participant que dimanche

Vous pourrez seulement procéder aux vérifications techniques après avoir passé le contrôle administratif.

Les véhicules doivent être déchargés pour les vérifications.

Les pilotes doivent présenter les documents suivants aux contrôles:

Licenciés NAT: PERMIS DE CONDUIRE, LICENCE, PASSEPORT TECHNIQUE, FICHE TECHNIQUE VETEMENTS et CASQUE, FICHE TECHNIQUE VEHICULE

Licenciés LOC: PERMIS DE CONDUIRE ET PERMIS DE CIRCULATION, LICENCE LOCALE. FICHE TECHNIQUE VETEMENTS et CASQUE

4. PARC DES CONCURRENTS

Tous ceux qui ne respectent pas les dispositions du chef de parc et de ses aides risquent d'être exclus de la manifestation. Tous les participants arrivant le jeudi soir lorsque le responsable du parc n'est plus présent doivent garer leur véhicule dans la salle d'attente prévue à cet effet et ne pourront occuper leur place attribuée dans le paddock avant le vendredi matin !

Il est absolument indispensable de parquer vos voitures en utilisant un minimum de place.

série		Parc des concurrents
série 4. 5		place A
série 3	sans SSRC	place B
série 1		place C
série 2		place D
série SSRC	et pièces série 5	place F

5. PROGRAMME – HORAIRE

Veillez impérativement observer le déroulement de la manifestation et passer les vérifications à temps. L'horaire n'est pas absolument ferme. C'est l'affaire du pilote de s'informer de l'avance ou du retard de la manifestation.

6. PREGRILLE DE DEPART

Il est strictement interdit de chauffer les pneus dans le parc des concurrents, sur la pré-grille de départ ainsi que sur la route menant à la zone de départ. Le non-respect peut entraîner une sanction allant jusqu'à l'exclusion de la manifestation.

7. PARCOURS

C'est le plan de parcours envoyé avec les dernières instructions qui fait foi.

Comme la construction (ASTRA + stadion de hockey), l'organisateur se réserve le droit de faire des ajustements à la route vers les transferts des derniers. Le classement sera établi d'après le temps de la meilleure manche, incluses les éventuelles secondes de pénalité (Art. 22.3 du règlement standard pour slalom)..

8. PARC FERMÉ

Après les 2èmes manches de course: selon les instructions du chef du parc fermé.

Une fois le parc fermé est levé, les véhicules doivent être déplacés immédiatement.



EQUIPE BERNOISE POSTFACH 3097 LIEBEFELD

9. TABLEAU D’AFFICHAGE OFFICIEL

Les tableaux d’affichage se trouvent dans les büro administration.

10. REMISES DE PRIX

Les remis de prix auront lieu les deux jours près du chapiteau du nouveau station d’hockey sur glace et **les convocations se feront par l’haut-parleur du parc des participants.**

11. MESURES DE SECURITE

Le port du casque est également obligatoire lors de la manche de reconnaissance et le véhicule doit être occupé uniquement par le pilote (exception : double départ, donc deux pilotes qui se partagent le même véhicule, peuvent compléter 2 reconnaissances (chaque pilote 1 reconnaissance)

Pour tous les pilotes LOC: Tous les pilotes doivent obligatoirement être équipés d’une combinaison résistant au feu suivant la norme FIA 8856-2000 (pour les Slaloms les sous-vêtements y incl. caguole, gants, chaussures sont facultatifs).

Pour les slaloms et les compétitions de statut LOCAL dépendant de son autorité et jusqu’à nouvel avis, la CSN a décidé de reconnaître également les vêtements résistants au feu homologués selon l’ancienne norme FIA-1986 (étiquette brodée à l’extérieur du col).

Les pilotes des différentes séries sont censés de respecter les règlements de leur série, les licenciés NATionaux doivent se tenir aux prescriptions de l’annuaire ASS (art. 8.2).

12. TRAVAUX DE REPARATION

Uniquement valable pour licenciés NAT : Tous les travaux de réparation entre les vérifications et les manches de course ainsi qu’entre les deux manches de courses nécessitent une permission écrite d’un commissaire technique ou d’un commissaire sportif national. Toute infraction sera sanctionnée par une disqualification et transmise à la CSN.

13. PADDOCK

Il est important de veiller à ce qu’un seul véhicule tracteur, remorque et éventuellement camping-car par conducteur peuvent être placés dans le paddock. Les véhicules d’assistance doivent être garés sur les emplacements visiteurs délimités et balisés.

Les sacs poubelles fournis doivent être déposés dans la benne prévue à la sortie des paddocks C, D, E et F. Dans les paddocks A et B, l’abreuvoir est placé à proximité de l’ancienne caserne (ancien secrétariat). Les sacs poubelles doivent y être déposés.

14. DIVERS

Pour votre information, nouveauté dans le règlement, toutes les protestations doivent désormais être adressées au président des commissaires aux sports. A soumettre au Président des Commissaires Sportifs ou à l’un de ses adjoints. ISG 13.5.1

Doubles départs: Deux jeux complets de numéros de départ doivent être posé (exemple 301 / 302). Les concurrents qui ne respectent pas cette directive, se feront refuser du départ.

Note: Veuillez respecter l’annexe A, art 4 des dispositions antidopage valables de la FIA, « l’alcool est une substance prohibée » et annexe L, chapitre III, art. 4 « port obligatoire de la ceinture ».



EQUIPE BERNOISE POSTFACH 3097 LIEBEFELD

Les dispositions générales du règlement particulier REG, NAT et LOCAL doivent être strictement observées et respectées.

Après l'arrivée cette année, le retour au départ/parc du pilote se fait par la zone TCS. Ici, vous devez garder une vitesse stricte de pas. La direction de course se réserve le droit de disqualifier le pilote concerné de la course si la vitesse n'est pas respectée.

L'**EQUIPE BERNOISE** vous remercie d'avance de respecter ces consignes et de contribuer ainsi au bon déroulement de cette manifestation et vous souhaite plein de succès !

RESTAURANT OSTERIA

Les places à l'Osteria près de la patinoire étant limitées, les conducteurs et les accompagnateurs ont la possibilité de faire une réservation à l'Osteria. Voir ci-dessous.

Le numéro pour une réservation est le 091 873 61 61, pour la restauration il faut composer le 4.

Les clients peuvent également visiter l'Osteria via le site www.hcap.ch/de/gastronomie en sélectionnant le jour, l'heure, le nombre de personnes et, dans la mesure du possible, les plats qui leur plaisent.

Il y a la possibilité de réserver 2 équipes via le site internet, une à partir de 18h00 et une autre à partir de 20h00, pour le samedi et le dimanche il y a aussi une équipe supplémentaire à partir de 11h30 pour le déjeuner. Vous pouvez réserver dès 2 semaines à l'avance.

28. Avril 2025

Le directeur de course: Silvio Gaffuri